

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES



Quimper, le 31 Octobre, 1903.



M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Plouguerneau

École libre de Garçons.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Oui

2^o Par qui est-elle tenue ? Par les frères de La Salle

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. Six

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 289

Et combien de pensionnaires ?

R. 51

4^o A qui appartient l'immeuble ?

R. A M^r Le Curé

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par les parents riches et par M^r Le Curé et les personnes charitables

Paroisse de Plouguerneau

École libre de Filles.

1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2^o Par qui est-elle tenue ?

R. Par les filles du Saint-Esprit
Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. Six

3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. 332

Et combien de pensionnaires ?

R. 45

4^o A qui appartient l'immeuble ? au bureau de bienfaisance

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. par une rente de M^r De Poulpiquet de 850^f et par les parents riches et les personnes charitables.

École communale de filles.

5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Elle n'a jamais été tenue par des Religieuses

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. Elle n'a jamais été tenue par des Religieuses

Personnel congréganiste.

6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Deux religieuses tiennent l'hospice
Quel en est le nombre ?

R. _____

A quelle congrégation appartiennent-elles ? au St-Esprit

R. _____

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Evêque de Quimper & de Léon.